



## **Compte-rendu** **du Conseil d'Administration du 21 Novembre 2020**

### **Membres du Conseil d'Administration**

<b>Participants</b>	Patrick Labouyrie	Président
	Laurent Bareille	Vice-Président
	Kevin Claverie	
	Kevin Dupuch	Secrétaire Général
	Etienne Herber	
	Jean Michel Rousseau	
	Jean Scherer	Trésorier
	Guillaume Lenoir	
	Hubert Roux	

### **0. Préambule**

Ce compte-rendu fait suite à un échange de mails entre les membres du conseil d'administration dont le confinement actuel dû à la COVID-19 n'a pas permis la tenue d'une réunion dans le format habituel (présentiel).

### **1. Demande de rupture conventionnelle par Monsieur Pierre Socasau, Responsable Technique de l'Atelier Aéronautique.**

Suite à la motion adoptée par le Conseil d'Administration à l'unanimité lors de sa séance du 3 septembre 2020, d'une part ;

Suite au confinement lié à l'épidémie de la Covid-19 ayant permis de réaliser, à ce jour, la quasi-totalité des travaux prévus par la motion du 3 septembre 2020, d'autre part,

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité la motion suivante :

### **La motion suivante est adoptée à l'unanimité, en remplacement de la motion du 3 septembre 2020 :**

- Les Membres du Conseil d'Administration constatent que les tâches prévues dans la motion du 3 septembre 2020 sont sur le point d'être finalisées à l'exception de l'inventaire complet et du rangement complet de l'Atelier Aéronautique et des locaux associés.
- Les Membres du Conseil d'Administration donnent mandat au Président de l'Aéroclub d'Andernos pour mettre en œuvre les modalités d'une rupture conventionnelle au profit de Monsieur Pierre Socasau.
- Les Membres du Conseil d'Administration rappellent que l'inventaire complet et le rangement complet de l'Atelier Aéronautique et des locaux associés devront être réalisés avant le départ effectif de Pierre Socasau.

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration**  
**Au plus tard le 31 décembre 2020**